

**DECISION N° 20231107_P_119
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

**Département de la
Haute-Loire**

**Arrondissement
D'YSSINGEAUX**

**Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE**

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20230711_D_090 du Conseil Communautaire du 11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Aménagement du Territoire, Environnement, Habitat et tourisme
Objet : Signature d'un avenant technique au marché de Maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'un spot de pleine nature – Abords de la Semène à Pont-Salomon

Le Président,

N° 20231107_P_119

Décide

De signer un avenant technique avec :

OBJET

**SOCIETE EODD INGENIEURS CONSEILS
ZA du Parc
Secteur Gampille
42 490 FRAISSES**

Le Bureau d'étude CESAME change de dénomination et devient la société EODD Ingénieurs Conseils. L'adresse postale reste la même et l'ensemble des pièces du marché, notamment la déclaration de sous-traitance avec B INGENIERIE, ont été modifiées.

Cet avenant technique n'a aucune incidence financière sur le montant initial du marché.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 07 Novembre 2023

Le Président,

Frédéric GIRODET

AR Prefecture

043-244301131-20231107-20231107_P_119-AU
Reçu le 16/11/2023